

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE DU 26 JUIN 2020 A 19H00		
---	--	--

L'an deux mille vingt et le vingt-six juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de GÉRONCE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur CONTOU-CARRÈRE Michel, Maire

Étaient présents les conseillers municipaux suivants:

ADAM Jean-Pascal, AGRAZ Joëlle, AMESTOY Daniel, BAGOLLE Yvette, BORDES Didier, CONTOU-CARRÈRE Michel, DUFAU Frédéric, HAGET Catherine, LANNERETONNE Michel, PALAS Jérôme.

Absents : ILLANDE Cathy

Secrétaire de séance : Jean-Pascal ADAM

Date de la convocation : 19/06/2020

Date d'affichage : 29/06/2020

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 10

Le procès-verbal de la séance du 03/06/2020 est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération 1/7

N°26062020/001: Finances : Vote des taux des taxes communales 2020

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'un produit fiscal de 37 340 € est nécessaire pour garantir l'équilibre du budget.

Il précise que, dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la Commune n'a pas la possibilité de voter le taux de cette taxe mais qu'elle percevra 44 544 € à ce titre.

Le conseil est donc amené à se prononcer sur le vote des taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Il indique que, compte tenu des bases d'imposition notifiées par l'Etat, le produit fiscal pour ces deux taxes à taux constant serait de 37 340 €. Il propose donc de de laisser les taux 2019 inchangés selon le tableau ci-dessous :

	Base	Taux	produit
Foncier bâti	374 600	6.54 %	24 499 €
Foncier non bâti	41 800	30.72 %	12 841 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de voter, pour l'année 2020, les taux d'imposition comme suit :

	Base	Taux	produit
--	-------------	-------------	----------------

Foncier bâti	374 600	6.54 %	24 499 €
Foncier non bâti	41 800	30.72 %	12 841 €

Délibération 2/7

N°26062020/002: Finances : Vote du budget primitif 2020 budget commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les propositions nouvelles du Budget primitif 2020 de la commune

Investissement :

Dépenses : 192 687.65 €

Recettes : 345 160.45 €

Fonctionnement :

Dépenses : 550 133.54 €

Recettes : 550 133.54 €

Pour rappel total budget :

Investissement :

Dépenses : 505 810.45 € (dont 313 122.80 € de RAR)

Recettes : 505 810.45 € (dont 160 650.00 € de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses : 550 133.54 €

Recettes : 550 133.54 €

Délibération 3/7

N°26062020/003: Finances : Vote du budget primitif 2020 budget annexe assainissement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les propositions nouvelles du Budget primitif 2020 du budget annexe assainissement

Investissement :

Dépenses : 95 755.16 €

Recettes : 99 005.16 €

Fonctionnement :

Dépenses : 90 390.67 €

Recettes : 90 390.67 €

Pour rappel total budget :

Investissement :

Dépenses : 99 005.16 € (dont 3 250.00 de RAR)

Recettes : 99 005.16 € (dont 0.00 de RAR)

Fonctionnement :

Dépenses : 90 390.67 €

Recettes : 90 390.67 €

Délibération 4/7

**N°26062020/004: Finances : Vote du budget primitif 2020 budget annexe
lotissement du Camp Romain**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
VOTE les propositions nouvelles du Budget primitif 2020 du budget annexe
lotissement du Camp Romain

Investissement :

Dépenses : 61 221.01 €

Recettes : 61 221.01 €

Fonctionnement :

Dépenses : 176 555.54 €

Recettes : 176 555.54 €

Délibération 5/7

N°26062020/005 : Forêt communale – Programme de travaux 47

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du projet présenté par l'Office National des Forêts concernant des travaux de sylviculture et d'amélioration des peuplements forestiers, situés en forêt communale bénéficiant du régime forestier : dégagement de régénération naturelle parcelles 15, 24 et 26 sur 4 ha et préparation de terrain pour la régénération naturelle (relevé de couvert) parcelles 23 et 24 sur 1.5 ha (programme 47).

Projet : Le devis des travaux de l'ONF s'élève à **7602.50 Euros hors-taxes** pour 5.5 hectares travaillés. Ils pourraient bénéficier **d'une aide du Conseil Régional et du Conseil Général de 40 % sur barème**, au titre de la politique d'aide aux massifs forestiers de coteaux et de montagne proposée sur les Pyrénées-Atlantiques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE le présent projet et le plan de financement envisagé soit

- subvention du Conseil Général : 828.00 €
- subvention du Conseil Régional : 828.00 €
- autofinancement communal : 5946.50 €
- montant de TVA (10%) : 760.25 €

DECIDE de réaliser ces travaux -

SOLLICITE les subventions correspondantes

S'ENGAGE à inscrire au BP 2020 sa part d'autofinancement soit : 5946.50 € HT et l'avance TVA de 760.25 €, soit une participation TTC de 6706.75 €

DEMANDE la réalisation de ces travaux par l'intermédiaire du Syndicat Forestier des Chênaies des Vallées Basques et Béarnaises

AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Délibération 6/7

N°26062020/006: Programme voirie 2020 demande de subvention au département

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que les travaux de voirie 2020 porteront sur :

- l'aménagement de la place Lasserre (estimation 22 071€)
- la mise en accessibilité du cimetière (allée en désactivé) (3 412.50 €)
- le fauchage des accotements (3 642 €)

Pour un montant global estimé à 29 125.50 €

Il précise que le nouveau règlement de soutien financier aux communes du conseil départemental prévoit une subvention à hauteur de 40% du montant HT des travaux de voirie par an pour la commune de Géronce.

Le conseil municipal, après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le programme de voirie 2020 pour un montant total estimé à 29 125.50 € HT comprenant l'aménagement de la place Lasserre, la mise en accessibilité du cimetière et le fauchage des accotements.

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention départementale pour les travaux de voirie 2020.

N°26062020/007 : Aménagement place Lasserre demande de subvention conseil départemental
--

Ce point est reporté, le projet d'aménagement étant à revoir.

Délibération 7/7

N°26062020/008 : Echange de terre avec M. Pierre PALAS

Le Maire expose au conseil municipal que depuis des années existait un accord verbal entre la commune et M. Pierre PALAS pour l'exploitation de la parcelle B 493 (appartenant à M. Pierre PALAS et exploité par la commune) et les parcelles B497p B518p et B519p (appartenant à la commune et exploitées par M. Pierre PALAS).

M. Pierre PALAS décide aujourd'hui de vendre ses terrains et souhaiterait régulariser la situation.

Monsieur le Maire propose donc d'effectuer un échange de terre entre les parcelles B497p, B518p et B519p appartenant à la commune et la parcelle B 493 appartenant à M. Pierre PALAS. Les surfaces échangées sont sensiblement équivalentes. Cet échange pourra être formalisé par un acte en la forme administrative. Les deux parties étant demandeuses il propose que les frais d'actes et de géomètre soient répartis à 50/50 entre la commune et M. Pierre PALAS.

Le conseil municipal, après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'échange de terre entre les parcelles B 497p, B 518p et B 519p appartenant à la commune et la parcelle B 493 appartenant à M. Pierre PALAS.

PRECISE que les frais de géomètre et les frais d'actes seront répartis équitablement entre la commune et M. Pierre PALAS

CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue de procéder à l'échange et notamment de rédiger l'acte en la forme administrative.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GÉRONCE DU 26 JUIN 2020 A 19H00		
---	--	--

Plus aucune question n'étant soulevée la séance est levée à 21h00
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

La séance a fait l'objet de sept (7) délibérations ainsi numérotées :

N°26062020/001: Finances : Vote des taux des taxes communales 2020

N°26062020/002: Finances : Vote du budget primitif 2020 budget commune

**N°26062020/003: Finances : Vote du budget primitif 2020 budget annexe
assainissement**

**N°26062020/004: Finances : Vote du budget primitif 2020 budget annexe
lotissement du Camp Romain**

N°26062020/005 : Forêt communale – Programme de travaux 47

**N°26062020/006: Programme voirie 2020 demande de subvention au
département**

N°26062020/008 : Echange de terre avec M. Pierre PALAS

Nom Prénom	Signature
ADAM Jean-Pascal	
AGRAZ Joëlle	
AMESTOY Daniel	
BAGOLLE Yvette	
BORDES Didier	
CONTOU- CARRÈRE Michel	
DUFAU Frédéric	
HAGET Catherine	
LANNERETONNE Michel	
PALAS Jérôme	